

Regards

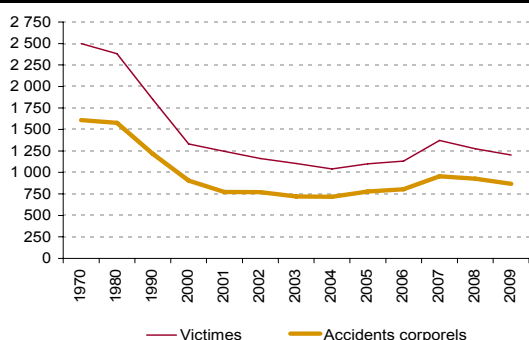
sur les accidents de la route

Armande FRISING (STATEC) et Marie-Jo AIROLDI (STATEC)

4% des victimes d'accidents corporels tuées en 2009

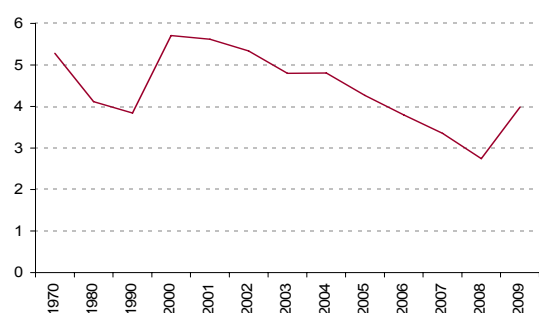
En 2009, 869 accidents corporels ont été enregistrés sur les routes du Grand-Duché, impliquant 1 991 personnes et engendrant 1 204 victimes. Ces chiffres ont fortement baissé sur les 4 dernières décennies, le nombre de victimes s'étant réduit de moitié entre 1970 et 2009 alors que le parc automobile a été multiplié par 4. Après 2004, année qui comptait le moins de victimes d'accidents corporels, leur nombre repart à la hausse jusqu'en 2007.

Graphique 1: Nombre d'accidents corporels et nombre de victimes 1970 - 2009



Source: STATEC; Police Grand-Ducale

Graphique 2: Victimes d'accidents corporels tuées 1970 - 2009 (en %)



Source: STATEC; Police Grand-Ducale

En 2008 et 2009, le nombre de victimes d'accidents corporels diminue à nouveau mais le nombre de victimes tuées quant à lui augmente, passant de 35 personnes (2.75%) en 2008 à 48 personnes (4%) en 2009. Ce pourcentage reste cependant en dessous du pic de 6% de victimes d'accidents corporels décédées en 2000.

Le pourcentage de blessés graves parmi les victimes a également considérablement diminué sur la même période de temps. Dans les années 70 ce taux atteignait plus de 40% baissant à 30% en 2000 pour varier autour de 20 – 25% sur les 3 dernières années.

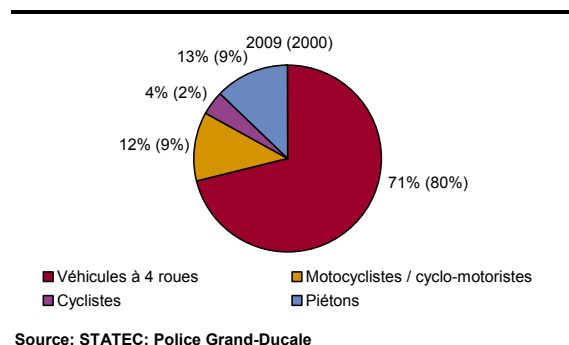
Part des cyclistes, motocyclistes et piétons, victimes d'accidents corporels en hausse

En 2009, 16% des victimes d'accidents corporels sont des conducteurs 2 roues contre 11% en 2000. La part des motocyclistes / cyclomotoristes victimes d'accidents corporels passe de 9% à 12% alors que leur part dans le parc automobile augmente de 8% à 9% sur cette période. On constate une même évolution du nombre de cyclistes blessés dans des accidents corporels ce qui peut s'expliquer par une augmentation générale de la pratique de la bicyclette.

Dans 13% des accidents corporels, la victime est un piéton (9% en 2000).

2 Regards 14-2010 sur les accidents de la route

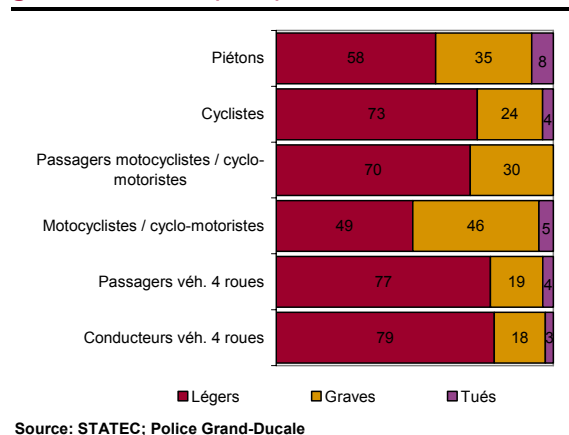
Graphique 3: Répartition des victimes d'accidents corporels par catégorie en 2009 et 2000



Motocyclistes et piétons les plus vulnérables en cas d'accidents corporels

En 2009, 1 motocycliste sur 2 et 4 piétons sur 10, victimes d'accidents corporels, ont été grièvement blessés alors que les conducteurs de véhicules quatre roues s'en sortent plus souvent avec des blessures légères.

Graphique 4: Victimes d'accidents de la route par catégorie d'usagers et selon la gravité en 2009 (en%)



Notons encore que 2009 a été une année particulièrement lourde pour les piétons puisque 1 personne tuée sur 4 était un passant. Parmi les 12 piétons décédés en 2009, 2 personnes se trouvaient sur un passage pour piétons.

Tableau 1: Nombre de victimes tuées par catégorie d'usagers

	2000	2008	2009
Véhicules automobiles	56	20	27
Motocyclistes / cyclo-motoristes	8	9	7
Cyclistes	1	-	2
Piétons	11	6	12
Total	76	35	48

Source: STATEC; Police Grand-Ducale

Pour ce qui est de la ceinture de sécurité, on constate qu'en 2009, près d'une victime d'un accident corporel sur 10 n'avait pas bouclé sa ceinture. Parmi les victimes n'ayant pas porté leur ceinture, 5% sont décédées lors de l'accident et 20% grièvement blessées.

Les conducteurs masculins plus souvent tués ou gravement blessés que leurs homologues féminins

Le tableau 2 fait apparaître qu'en 2009, 30% des conducteurs masculins sont tués ou gravement blessés contre 19% des femmes au volant. Ces pourcentages étaient de respectivement 39% et 33% en 2000.

Tableau 2 : Répartition des conducteurs, victimes d'accidents corporels selon le genre et la gravité des blessures

	2000		2009	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tué(e)s	7.2%	2.4%	4.2%	1.3%
Blessé(e)s graves	31.7%	30.4%	25.6%	17.7%
Blessé(e)s léger(e)s	61.1%	67.2%	70.3%	81.0%

Source: STATEC; Police Grand-Ducale

En 2009, la moitié des accidents mortels se sont produits le weekend

En 2009, 50% des accidents mortels se sont produits un samedi ou un dimanche et 73% entre vendredi et dimanche. Si les week-ends ont été particulièrement meurtriers en 2009, la moyenne sur les 10 dernières années reste également élevée avec près de 50% des accidents mortels pendant les trois derniers jours de la semaine.

Tableau 3: Nombre d'accidents corporels et mortels selon le jour de la semaine

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
accidents corporels	106	122	115	125	149	142	110
dont: accidents mortels	2	6	2	2	10	11	11

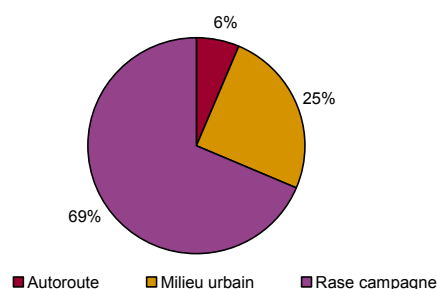
Source: STATEC; Police Grand-Ducale

Les données disponibles mettent également en évidence, que, sans surprise, les motocyclistes sont le plus souvent victimes d'accidents corporels en période printanière et estivale. Chez les cyclistes cette période s'étend jusqu'en novembre. Du côté des piétons, 30% des accidents mortels depuis 2001 se sont produits les mois de novembre et décembre.

Parmi les victimes tuées, 7 sur 10 le sont sur les routes de rase campagne

Le graphique ci-dessous montre d'un côté que la part des accidents mortels sur les autoroutes est plutôt faible (6%) malgré un trafic important et de l'autre côté que circuler en ville est plus dangereux qu'on ne le croirait a priori puisqu'un quart des accidents mortels se produit en milieu urbain. Les routes de rase campagne restent de loin les plus dangereuses probablement parce qu'elles sont souvent caractérisées par un trafic relativement faible permettant des vitesses élevées et souvent bordées de nombreux obstacles fixes (arbres p.ex).

Graphique 5: Répartition des victimes selon le lieu de l'accident en 2009



Source: STATEC; Police Grand-Ducale

La prise en compte de la nature des accidents corporels montre en effet que près de 3 accidents corporels sur 10 se produisent entre un véhicule et un obstacle fixe.

Tableau 4: Accidents corporels selon leur nature en 2009

Collision entre véhicules en marche	44.1%
Collision entre un véhicule et un obstacle	27.5%
Collision entre un véhicule et un piéton	15.8%
Collision entre un véhicule et un animal	0.3%
Autres*	12.3%

Source: STATEC; Police Grand-Ducale

* véhicules quittant la route atterrissant dans le fossé p.ex.

Notons encore qu'en 2009, 77.5% des véhicules impliqués dans des accidents corporels étaient immatriculés au Grand-Duché, 8.5% en France, 6% en Allemagne et 4.2% en Belgique.

Le nombre d'accidents est corrélé avec la densité des cantons

Une analyse par canton fait apparaître que le nombre d'accidents est corrélé avec la densité de la population respectivement l'existence de zones d'activités importantes. Ainsi, en 2009, 3 accidents corporels de la route sur 10 se sont produits sur le territoire du canton d'Esch-sur-Alzette respectivement Luxembourg. Dans la plupart des cantons, le nombre d'accidents corporels est resté stable sur les 5 dernières années à l'exception du canton d'Esch-sur-Alzette où on constate une augmentation sensible du nombre d'accidents à partir de 2007.

Tableau 5: Nombre d'accidents corporels par canton

Canton	2005	2006	2007	2008	2009
Unité: nombre absolu					
Esch-sur-Alzette	154	176	275	301	260
Luxembourg	230	232	267	242	245
Grevenmacher	41	76	81	61	63
Capellen	70	61	64	61	58
Clervaux	45	38	41	37	49
Diekirch	53	38	44	45	39
Redange	38	35	26	40	35
Mersch	46	52	44	52	34
Echternach	40	42	46	32	31
Remich	29	28	30	30	28
Wiltz	20	23	30	20	17
Vianden	11	4	6	6	10
Ensemble	777	805	954	927	869

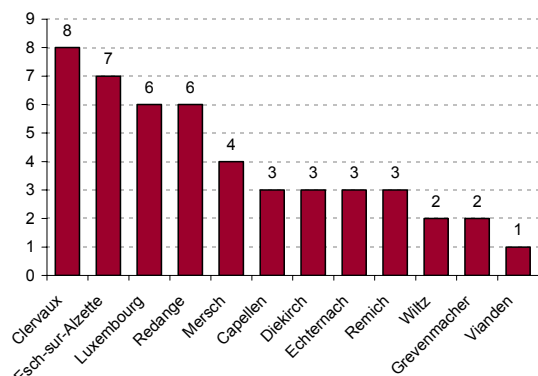
Source: STATEC; Police Grand-Ducale

En 2009, c'est le canton de Clervaux qui affiche un bilan exceptionnellement lourd avec 8 personnes décédées dans des accidents corporels.

4 Regards 14-2010

sur les accidents de la route

Graphique 6: Victimes d'accidents corporels tuées par canton



Source: STATEC, Police Grand-Ducale

Poids lourds et piétons le moins souvent responsables en cas d'accident corporel

En 2009, ce sont les conducteurs de camionnettes qui se trouvent en tête de liste en termes de responsabilité en cas d'accidents corporels puisqu'ils le sont dans 8 cas sur 10. Les conducteurs de poids lourds et les piétons quant à eux affichent les taux de responsabilité les plus faibles atteignant respectivement 50% et 42%.

Tableau 6: Taux de responsabilité en cas d'accidents corporels en 2009

Camionnette	79.4
Voiture de tourisme	73.8
Motocycliste / cyclo-motoriste	71.5
Transport en commun	65.0
Bicyclette	58.2
Poids lourd	50.0
Piéton	41.7

Source: STATEC; Police Grand-Ducale

Si la présente publication se limite à des statistiques descriptives, des analyses économétriques tentant de déterminer des relations entre plusieurs variables feront l'objet d'un bulletin à paraître au printemps 2011. D'autres volets tels que la responsabilité par classe d'âges, les causes et les circonstances des accidents y seront également traités.

Méthodologie et définitions

Au Luxembourg, seuls les accidents survenus sur une voie publique et ayant provoqué des dommages corporels et déclarés à la police grand-ducale sont repris dans la statistique. Les données sont puisées dans les procès-verbaux établis par les agents de la force publique exploitées par le Statec.

Ces procès-verbaux contiennent des informations sur le lieu et la date de l'accident, les conditions de la chaussée, la situation météorologique au moment de l'accident, les circonstances ainsi que des détails sur les véhicules et les usagers impliqués.

Les **victimes tuées** incluent les personnes tuées sur le coup ainsi que celles qui sont décédées des suites de l'accident dans les trente jours.

Sont considérées comme **blessés graves** les victimes nécessitant une hospitalisation d'au moins 24 heures.

Sont considérées comme **blessés légers** les personnes qui ont subi des éraflures, des foulures ou toute autre lésion bénigne ne nécessitant qu'un traitement ambulatoire.

Il faut toutefois reconnaître que la distinction entre blessés graves et légers n'est pas toujours aisée pour les agents de la force publique.

Service central de la statistique et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

Pour en savoir plus:
Armande FRISING / Marie-Jo AIROLDI
Tél. 247-84395 / 247-84253
E-mail: armande.frising@statec.etat.lu
marie-jo.airoldi@statec.etat.lu